

**A. NOTICE**

**NOTICE****1. Nom du médicament vétérinaire**

Metaxol 20/100 mg/mL solution pour administration dans l'eau de boisson pour porcs et poulets.

**2. Composition**

Un mL contient :

Substances actives :

Triméthoprimé 20 mg

Sulfaméthoxazole 100 mg

Excipients:

N-Méthyl-pyrrolidone 690,8 mg

Solution transparente de couleur jaune pâle à jaune brunâtre.

**3. Espèces cibles**

Porcins (porcs à l'engraissement) et poulets (poulets de chair).

**4. Indications d'utilisation**

Chez les porcs à l'engraissement :

Traitement et métaphylaxie des :

- Diarrhées de sevrage provoquées par des souches d'*Escherichia coli* K88+ , K99+ ou 987P bêta-hémolytiques, sensibles à l'association triméthoprimé-sulfaméthoxazole.

- Infections bactériennes secondaires causées par *Pasteurella multocida*, *Actinobacillus pleuropneumoniae*, *Streptococcus* spp. et *Haemophilus parasuis*, sensibles à l'association triméthoprimé-sulfaméthoxazole.

Chez les poulets de chair :

Traitement et métaphylaxie des :

- Colibacilloses causées par *Escherichia coli* sensible à la combinaison triméthoprimé-sulfaméthoxazole.

- Coryza causé par *Avibacterium paragallinarum* sensible à l'association triméthoprimé-sulfaméthoxazole.

La présence de la maladie dans le groupe/poulailler doit être établie avant utilisation du médicament vétérinaire.

**5. Contre-indications**

Ne pas utiliser chez les animaux présentant une maladie hépatique ou rénale sévère, une oligurie ou une anurie.

Ne pas utiliser chez les animaux présentant des troubles hémotopoïétiques.

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité aux sulfamides, au triméthoprimé ou à l'un des excipients.

**6. Mises en gardes particulières**

Mises en gardes particulières :

Les animaux gravement malades peuvent présenter une diminution de l'appétit et de la consommation d'eau. Au besoin, on ajustera la concentration du médicament vétérinaire dans l'eau de boisson sera ajustée de manière à ce que le dosage recommandé soit bien consommé. Toutefois, si la concentration

du médicament vétérinaire est trop élevée, la consommation en eau médicamenteuse diminue pour des raisons de palatabilité. La consommation d'eau sera donc régulièrement surveillée, surtout chez les poulets.

En cas d'absorption insuffisante d'eau, les porcs doivent être traités par voie parentérale.

Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles :

En raison de la variabilité probable (temporelle, géographique) de la sensibilité des bactéries aux sulfamidés potentialisés, la survenance d'une résistance bactérienne peut différer d'un pays à un autre et même d'un élevage à un autre, et par conséquent, des prélèvements bactériologiques et des tests de sensibilité sont recommandés. L'utilisation du médicament doit se fonder sur la culture et la sensibilité de micro-organismes prélevés sur des animaux malades présents dans l'élevage ou provenant d'une expérience antérieure récente dans l'exploitation. Une utilisation du médicament vétérinaire en dehors des recommandations de cette notice risque d'accroître la prévalence de bactéries résistantes au sulfaméthoxazole et au triméthoprime, et risque aussi de réduire l'efficacité des associations du triméthoprime avec d'autres sulfamidés en raison de la possibilité de résistance croisée. L'utilisation du médicament doit s'effectuer dans le respect des politiques officielles et locales concernant l'antibiothérapie.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux :

Les sulfamidés peuvent provoquer une hypersensibilité (allergie) après injection, inhalation, ingestion ou contact avec la peau. L'hypersensibilité aux sulfamidés peut entraîner des réactions croisées avec d'autres antibiotiques. Les réactions allergiques à ces substances peuvent occasionnellement être graves.

Ne manipulez pas le médicament vétérinaire si vous savez que vous êtes sensible aux sulfamidés.

Si vous développez des symptômes tels qu'un érythème cutané après exposition, consultez un médecin et montrez-lui la présente mise en garde.

Ce médicament vétérinaire peut provoquer une irritation cutanée et respiratoire ainsi que des lésions oculaires.

Un équipement de protection individuelle consistant de gants imperméables, par exemple en caoutchouc ou en latex, et des lunettes de protection doit être porté lors de la manipulation du médicament vétérinaire, y compris lors du mélange du produit avec de l'eau potable. Évitez l'inhalation. En cas de contact avec les yeux, rincez abondamment les yeux à l'eau claire et, en cas d'irritation, consultez un médecin. En cas d'ingestion accidentelle, demandez immédiatement conseil à un médecin et montrez-lui la notice ou l'étiquette. Lavez les mains et la peau contaminée immédiatement après avoir manipulé le médicament vétérinaire.

Les études de laboratoire sur les lapins et les rats avec l'excipient N-méthyl pyrrolidone ont mis en évidence des effets foetotoxiques. Le médicament vétérinaire ne doit pas être administré par des femmes enceintes ou susceptibles de l'être. Un équipement de protection individuelle consistant en des gants doit être porté lors de la manipulation du médicament vétérinaire par les femmes en âge de procréer.

Précautions particulières concernant la protection de l'environnement :

Sans objet.

Autres précautions :

Sans objet.

Gestation, lactation et oiseaux pondreuses :

L'innocuité du médicament vétérinaire n'a pas été établie chez les porcs et les poulets en cas de gestation, lactation, ponte ou chez les animaux destinés à la reproduction. Les études de laboratoire sur les lapins et les rats avec l'excipient N-méthyl pyrrolidone ont mis en évidence des effets foetotoxiques. L'utilisation ne doit se faire qu'après évaluation du rapport bénéfice/risque établie par le vétérinaire responsable.

Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions :

Ne pas associer avec d'autres médicaments vétérinaires.

Surdosage :

Chez les poulets, un surdosage aigu est peu probable car les oiseaux ne boivent pas une eau de boisson très concentrée (le goût est trop amer au-dessus de 2 litres de médicament vétérinaire par 1000 litres d'eau de boisson). Un surdosage chronique chez les poulets induira une forte diminution de la consommation d'eau et de nourriture, et un retard de croissance.

Restrictions d'utilisation spécifiques et conditions particulières d'emploi :

Sans objet.

Incompatibilités majeures :

En l'absence d'études de compatibilité, ce médicament vétérinaire ne doit pas être mélangé avec d'autres médicaments vétérinaires.

**7. Effets indésirables**

Porcins :

Rare (1 à 10 animaux / 10 000 animaux traités) :	Réactions d'hypersensibilité.
---	-------------------------------

Poulets :

Rare (1 à 10 animaux / 10 000 animaux traités) :	Réactions d'hypersensibilité. Une diminution de la consommation hydrique.
---	--

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament. Si vous constatez des effets indésirables, même ceux ne figurant pas sur cette notice, ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez contacter en premier lieu votre vétérinaire. Vous pouvez également notifier tout effet indésirable au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché ou représentant local en utilisant les coordonnées figurant à la fin de cette notice, ou par l'intermédiaire de votre système national de notification:  
[adversedrugreactions\\_vet@fagg-afmps.be](mailto:adversedrugreactions_vet@fagg-afmps.be).

**8. Posologie pour chaque espèce, voies et mode d'administration**

Administration dans l'eau de boisson.

Le médicament vétérinaire peut être ajouté directement dans l'eau de boisson pour préparer une solution thérapeutique à la concentration calculée, ou en préparant au préalable une solution stock contenant 200 mL de médicament vétérinaire par litre d'eau et en la diluant ensuite.

Porcs à l'engraissement :

5 mg de triméthoprime et 25 mg de sulfaméthoxazole par kg de poids vif par jour pendant 4-7 jours. Cette posologie correspond à 1 mL de médicament vétérinaire pour 4,0 kg de poids vif par jour. Sur la base de la dose recommandée et du nombre et du poids des porcs à traiter, la concentration journalière exacte du médicament vétérinaire doit être calculée selon la formule suivante :

$$\frac{\text{poids vif moyen (kg) des porcs à traiter}}{\text{consommation journalière moyenne d'eau (l) par porc} \times 4,0} = \text{xx mL de médicament vétérinaire par litre d'eau de boisson}$$

**Poulets de chair :**

7,5 mg de triméthoprimine et 37,5 mg de sulfaméthoxazole par kg de poids vif par jour pendant 3 jours. Cette posologie correspond à 1 mL de médicament vétérinaire par 2,67 kg de poids vif par jour. Sur la base de la dose recommandée et du nombre et du poids des Poulets à traiter, la concentration journalière exacte du médicament vétérinaire doit être calculée selon la formule suivante :

$$\frac{\text{poids vif moyen (kg) des poulets à traiter}}{\text{consommation journalière moyenne d'eau (l) par poulet} \times 2,67} = \text{xx mL de médicament vétérinaire par litre d'eau de boisson}$$

**9. Indications nécessaires à une administration correcte**

Afin de garantir une posologie appropriée, le poids corporel doit être déterminé aussi précisément que possible.

La quantité journalière doit être ajoutée à l'eau de boisson de manière à ce que toute la dose soit consommée en 24 heures. L'eau de boisson médicamenteuse et les solutions de base doivent être préparées à nouveau toutes les 24 heures. Durant toute la durée du traitement, les animaux ne doivent pas avoir accès à d'autres sources d'eau que l'eau médicamenteuse. Toutefois il faudra veiller à ce que les animaux disposent toujours d'eau en quantité suffisante. Après la fin de la période de traitement, le système d'alimentation en eau doit être correctement nettoyé afin d'éviter l'absorption de quantités sous-thérapeutiques de la substance active. Le poids vif et la consommation d'eau doivent être déterminés le plus précisément possible afin de garantir l'administration d'une posologie correcte. L'absorption d'eau médicamenteuse dépend de l'état clinique des animaux. Afin d'obtenir la posologie appropriée, il peut être nécessaire d'ajuster en conséquence la concentration du médicament vétérinaire.

**10. Temps d'attente**

Porcins : Viande et abats : 8 jours.

Poulets : Viande et abats : 5 jours.

Ne pas utiliser chez les oiseaux pondeurs d'œufs destinés à la consommation humaine.

**11. Précautions particulières de conservation**

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

Ne pas congeler.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur l'étiquette après Exp. La date de péremption correspond au dernier jour du mois indiqué.

Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire : 1 an.

Durée de conservation après dilution ou reconstitution conforme aux instructions : 24 heures.

**12. Précautions particulières d'élimination**

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Utiliser des dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable. Ces mesures devraient contribuer à protéger l'environnement.

Demandez à votre vétérinaire ou à votre pharmacien comment éliminer les médicaments dont vous n'avez plus besoin.

**13. Classification des médicaments vétérinaires**

Médicament vétérinaire soumis à ordonnance.

**14. Numéros d'autorisation de mise sur le marché et présentations**

BE-V501173

Présentations :

1 Litre flacon polyéthylène haute densité avec un bouchon à vis polyéthylène haute densité.

5 Litres bidon polyéthylène haute densité avec un bouchon à vis polyéthylène haute densité.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

**15. Date à laquelle la notice a été révisée pour la dernière fois**

Juin 2025

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).

**16. Coordonnées**

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché :

Dechra Regulatory B.V.

Handelsweg 25

5531 AE Bladel

Pays-Bas

Fabricant responsable de la libération des lots :

Genera Inc.

Svetonedeljska cesta 2

Kalinovica

10436 Rakov Potok

Croatie

Représentants locaux et coordonnées pour notifier les effets indésirables présumés :

Dechra Veterinary Products NV

Atealaan 34

2200 Herentals

Belgique

Tel: +32 14 44 36 70

Pour toute information complémentaire concernant ce médicament vétérinaire, veuillez prendre contact avec le représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché.

**17. Autres informations**

Propriétés environnementales :

Le triméthoprime est persistant dans les sols.

**MENTIONS MINIMALES DEVANT FIGURER SUR LE CONDITIONNEMENT PRIMAIRE  
– ETIQUETAGE ET NOTICE COMBINES****FLACON DE 1 LITRE / BIDON DE 5 LITRES****1. NOM DU MEDICATION VÉTÉRINAIRE**

Metaxol 20/100 mg/mL solution pour administration dans l'eau de boisson pour porcs et poulets.

**2. COMPOSITION**

Un mL contient :

Substances actives :

Triméthoprimé 20 mg

Sulfaméthoxazole 100 mg

Excipients:

N-Méthyl-pyrrolidone 690,8 mg

Solution transparente de couleur jaune pâle à jaune brunâtre.

**3. TAILLE DE L'EMBALLAGE**

1 litre, 5 litres

**4. ESPÈCES CIBLES**

Porcins (porcs à l'engraissement) et poulets (poulets de chair).

**5. INDICATIONS D'UTILISATION****Indications d'utilisation**Chez les porcs à l'engraissement :

Traitement et métaphylaxie des :

- Diarrhées de sevrage provoquées par des souches d'*Escherichia coli* K88+ , K99+ ou 987P bêta-hémolytiques, sensibles à l'association triméthoprimé-sulfaméthoxazole.- Infections bactériennes secondaires causées par *Pasteurella multocida*, *Actinobacillus pleuropneumoniae*, *Streptococcus* spp. et *Haemophilus parasuis*, sensibles à l'association triméthoprimé-sulfaméthoxazole.Chez les poulets de chair :

Traitement et métaphylaxie des :

- Colibacilloses causées par *Escherichia coli*, sensible à l'association triméthoprimé-sulfaméthoxazole.- Coryza causé par *Avibacterium paragallinarum* sensible à l'association triméthoprimé-sulfaméthoxazole.

La présence de la maladie dans le groupe/poulailler doit être établie avant utilisation du médicament vétérinaire.

**6. CONTRE-INDICATIONS****Contre-indications**

Ne pas utiliser chez les animaux présentant une maladie hépatique ou rénale sévère, une oligurie ou une anurie.

Ne pas utiliser chez les animaux présentant des troubles hématopoïétiques.

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité aux sulfamides, au triméthoprime ou à l'un des excipients.

## 7. MISES EN GARDE PARTICULIÈRES

### Mises en garde particulières

#### Précautions particulières pour chaque espèce cible :

Les animaux gravement malades peuvent présenter une diminution de l'appétit et de la consommation d'eau. Au besoin, la concentration du médicament vétérinaire dans l'eau de boisson sera ajustée de manière à ce que le dosage recommandé soit bien consommé. Toutefois, si la concentration du médicament vétérinaire est trop élevée, la consommation en eau médicamenteuse diminue pour des raisons de palatabilité. La consommation d'eau sera donc régulièrement surveillée, surtout chez les poulets.

En cas d'absorption insuffisante d'eau, les porcs doivent être traités par voie parentérale.

#### Précautions particulières d'utilisation chez l'animal :

En raison de la variabilité probable (temporelle, géographique) de la sensibilité des bactéries aux sulfamides potentialisés, la survenance de résistances bactériennes peut différer d'un pays à un autre et même d'un élevage à un autre, et par conséquent des prélèvements bactériologiques et des tests de sensibilité sont recommandés. L'utilisation du médicament doit se fonder sur la culture et la sensibilité de micro-organismes prélevés sur des animaux malades présents dans l'élevage ou provenant d'une expérience antérieure récente dans l'exploitation. Une utilisation du médicament vétérinaire en dehors des recommandations de ce texte/cette notice risque d'accroître la prévalence de bactéries résistantes au sulfaméthoxazole et au triméthoprime, et risque aussi de réduire l'efficacité des associations du triméthoprime avec d'autres sulfamides en raison de la possibilité de résistance croisée. L'utilisation du médicament doit s'effectuer dans le respect des politiques officielles et locales concernant l'antibiothérapie.

#### Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament aux animaux :

Les sulfamides peuvent provoquer une hypersensibilité (allergie) après injection, inhalation, ingestion ou contact avec la peau. L'hypersensibilité aux sulfamides peut entraîner des réactions croisées avec d'autres antibiotiques. Les réactions allergiques à ces substances peuvent occasionnellement être graves.

Ne manipulez pas ce médicament vétérinaire si vous savez que vous êtes sensible aux sulfamides.

Si vous développez des symptômes tels qu'un érythème cutané après exposition, consultez un médecin et montrez-lui la présente mise en garde.

Ce médicament vétérinaire peut provoquer une irritation cutanée et respiratoire ainsi que des lésions oculaires.

Un équipement de protection individuelle consistant en par exemple en caoutchouc ou en latex, et des lunettes de protection doit être porté lors de la manipulation du médicament vétérinaire.

Y compris lors du mélange du produit avec de l'eau potable. Évitez l'inhalation. En cas de contact avec les yeux, rincez abondamment les yeux à l'eau claire et, en cas d'irritation, consultez un médecin. En cas d'ingestion accidentelle, médecin demandez immédiatement conseil à un médecin et montrez-lui la notice ou l'étiquette. Lavez les mains et la peau contaminée immédiatement après avoir manipulé le médicament vétérinaire.

Les études de laboratoire sur les lapins et les rats avec l'excipient N-méthyl pyrrolidone ont mis en évidence des effets foetotoxiques. Le médicament vétérinaire ne doit pas être administré par des femmes enceintes ou susceptibles de l'être. Un équipement de protection individuelle consistant en des gants doit être porté lors de la manipulation du médicament vétérinaire par les femmes en âge de procréer.

#### Précautions particulières concernant la protection de l'environnement :

Sans objet.

Autres précautions :

**Sans objet.**Gestation , lactation et oiseaux pondeurs :

L'innocuité du médicament vétérinaire n'a pas été établie chez les porcs et les poulets en cas de gestation, lactation, ponte ou chez les animaux destinés à la reproduction. Les études de laboratoire sur les lapins et les rats avec l'excipient N-méthyl pyrrolidone ont mis en évidence des effets foetotoxiques. L'utilisation ne doit se faire qu'après évaluation du rapport bénéfice/risque établie par le vétérinaire responsable.

Interactions médicamenteuses ou autres formes d'interactions :

Ne pas associer avec d'autres médicaments vétérinaires.

Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes) :

Chez les poulets, un surdosage aigu est peu probable car les oiseaux ne boivent pas une eau de boisson très concentrée (le goût est trop amer au-dessus de 2 litres de médicament vétérinaire pour 1000 litres d'eau de boisson). Un surdosage chronique chez les poulets induira une forte diminution de la consommation d'eau et de nourriture, et un retard de croissance.

Restrictions d'utilisation spécifiques et conditions particulières d'emploi :

Sans objet.

Incompatibilités :

En l'absence d'études de compatibilité, ce médicament vétérinaire ne doit pas être mélangé avec d'autres médicaments vétérinaires.

**8. EFFETS INDÉSIRABLES****Effets indésirables**

Porcins :

Rare (1 à 10 animaux / 10 000 animaux traités) :	Réactions d'hypersensibilité.
---	-------------------------------

Poulets :

Rare (1 à 10 animaux / 10 000 animaux traités) :	Réactions d'hypersensibilité. Une diminution de la consommation hydrique.
---	--

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament. Si vous constatez des effets indésirables, même ceux ne figurant pas sur cette notice, ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez contacter en premier lieu votre vétérinaire. Vous pouvez également notifier tout effet indésirable au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché ou représentant local en utilisant les coordonnées figurant à la fin de cette notice, ou par l'intermédiaire de votre système national de notification :

[adversedrugreactions\\_vet@fagg-afmps.be](mailto:adversedrugreactions_vet@fagg-afmps.be).

**9. POSOLOGIE POUR CHAQUE ESPÈCE, VOIES ET MODE D'ADMINISTRATION****Posologie pour chaque espèce, voies et mode d'administration**

Administration dans l'eau de boisson.

Le médicament vétérinaire peut être ajouté directement dans l'eau de boisson pour préparer une solution thérapeutique à la concentration calculée, ou en préparant au préalable une solution stock contenant 200 mL de médicament vétérinaire par litre d'eau et en la diluant ensuite.

**Porcs à l'engraissement :**

5 mg de triméthoprime et 25 mg de sulfaméthoxazole par kg de poids vif par jour pendant 4-7 jours.  
 Cette posologie correspond à 1 mL de médicament vétérinaire pour 4,0 kg de poids vif par jour  
 Sur la base de la dose recommandée et du nombre et du poids des porcs à traiter, la concentration journalière exacte du médicament vétérinaire doit être calculée selon la formule suivante:

$$\frac{\text{poids vif moyen (kg) des porcs à traiter}}{\text{consommation journalière moyenne d'eau (l) par porc} \times 4,0} = \text{xx mL de médicament vétérinaire par litre d'eau de boisson}$$

**Poulets de chair :**

7,5 mg de triméthoprime et 37,5 mg de sulfaméthoxazole par kg de poids vif par jour pendant 3 jours.  
 Cette posologie correspond à 1 mL de médicament vétérinaire par 2,67 kg de poids vif par jour.  
 Sur la base de la dose recommandée et du nombre et du poids des poulets à traiter, la concentration journalière exacte du médicament vétérinaire doit être calculée selon la formule suivante:

$$\frac{\text{poids vif moyen (kg) des poulets à traiter}}{\text{consommation journalière moyenne d'eau (l) par poulet} \times 2,67} = \text{xx mL de médicament vétérinaire par litre d'eau de boisson}$$

**10. INDICATIONS NÉCESSAIRES À UNE ADMINISTRATION CORRECTE****Indications nécessaires à une administration correcte**

Afin de garantir une posologie appropriée, le poids corporel doit être déterminé aussi précisément que possible.

La quantité journalière doit être ajoutée à l'eau de boisson de manière à ce que toute la dose soit consommée en 24 heures. L'eau de boisson médicamenteuse et les solutions de base doivent être préparées à nouveau toutes les 24 heures. Durant toute la durée du traitement, les animaux ne doivent pas avoir accès à d'autres sources d'eau que l'eau médicamenteuse. Toutefois il faudra veiller à ce que les animaux disposent toujours d'eau en quantité suffisante. Après la fin de la période de traitement, le système d'alimentation en eau doit être correctement nettoyé afin d'éviter l'absorption de quantités sous-thérapeutiques de la substance active. Le poids vif et la consommation d'eau doivent être déterminés le plus précisément possible afin de garantir l'administration d'une posologie correcte. L'absorption d'eau médicamenteuse dépend de l'état clinique des animaux. Afin d'obtenir la posologie appropriée, il peut être nécessaire d'ajuster en conséquence la concentration de la concentration du médicament vétérinaire.

**11. TEMPS D'ATTENTE****Temps d'attente**

Porcins : Viande et abats : 8 jours.

Poulets : Viande et abats : 5 jours.

Ne pas utiliser chez les oiseaux pondeurs d'œufs destinés à la consommation humaine.

**12. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION****Précautions particulières de conservation**

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

Ne pas congeler.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur l'étiquette après Exp. La date de péremption correspond au dernier jour du mois indiqué.

**13. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES D'ÉLIMINATION**

**Précautions particulières d'élimination**

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.  
Utiliser les dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable au médicament vétérinaire concerné. Ces mesures contribuent à préserver l'environnement.

Demandez à votre vétérinaire ou pharmacien pour savoir comment vous débarrasser des médicaments dont vous n'avez plus besoin.

**14. CLASSIFICATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES****Classification des médicaments vétérinaires**

Médicament vétérinaire soumis à ordonnance.

**15. NUMÉRO D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ ET PRÉSENTATIONS**

BE-V501173

**Emballage**

1 Litre flacon polyéthylène haute densité avec un bouchon à vis polyéthylène haute densité.  
5 Litres bidon polyéthylène haute densité avec un bouchon à vis polyéthylène haute densité.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

**16. DATE DU DERNIER ÉTIQUETAGE APPROUVÉ****Date du dernier étiquetage approuvé**

Juin 2025

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).

**17. COORDONÉES****Coordonnées**Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché :

Dechra Regulatory B.V.  
Handelsweg 25  
5531 AE Bladel  
Pays-Bas

Fabricant responsable de la libération des lots :

Genera Inc.  
Svetonedeljska cesta 2  
Kalinovica  
10436 Rakov Potok  
Croatie

Représentants locaux et coordonnées pour notifier les effets indésirables présumés :

Dechra Veterinary Products NV  
Atealaan 34

2200 Herentals  
Belgique  
Tel : +32 14 44 36 70

Pour toute information complémentaire concernant ce médicament vétérinaire, veuillez prendre contact avec le représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché.

## **18. AUTRES INFORMATIONS**

### **Autres informations**

#### **Propriétés environnementales**

Le triméthoprim est persistant dans les sols.

## **19. LA MENTION «À USAGE VÉTÉRINAIRE UNIQUEMENT»**

À usage vétérinaire uniquement.

## **20. DATE DE PÉREMPTION**

Exp {mm/aaaa}

Après ouverture , à utiliser avant...

Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire : 1 an.

Durée de conservation après dilution ou reconstitution conforme aux instructions : 24 heures.

## **21. NUMÉRO DU LOT**

Lot {numéro}